



FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SAPEURS POMPIERS DE PARIS

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2013

Mon Colonel représentant le Général commandant la Brigade,
Mon Colonel et cher Président,
Messieurs les officiers, sous officiers et militaires du rang,
Messieurs les administrateurs,
Messieurs les présidents,
Mesdames, messieurs, chers amis

Comme chaque année, c'est un plaisir de vous retrouver aussi nombreux en assemblée générale d'autant plus qu'en vertu de nos statuts, il me revient l'honneur de vous présenter le rapport moral de notre fédération.

Nous étions à SAINT VICTORET dans les Bouches du Rhône, l'an dernier, nous sommes aujourd'hui réunis à BESANCON, ville fortifiée de Franche-Comté pour le 57^{ème} congrès fédéral.

Je me fais l'interprète du bureau fédéral pour remercier chaleureusement les membres du Groupement FRANCHE-COMTE et en particulier son président Laurent ROUSSET.

Merci également au Colonel DODANE commandant le 19^{ème} Régiment du Génie, au Colonel CELLIER DDSIS du Doubs, à monsieur BESSOT Président du Conseil d'administration du SDIS 25, à monsieur FOUSSERET Maire de Besançon, à monsieur GUENOT Responsable général de la salle du KURSALL, à madame FELLMAN adjointe au Maire, et à madame SAUNIER de l'office de tourisme qui ont tout mis les locaux à notre disposition pour la réussite de ce Congrès.

FONCTIONNEMENT DE LA FEDERATION

La fédération fonctionne autour de diverses réunions des membres du bureau, du conseil d'administration, et des présidents de groupements.

La permanence est assurée chaque jeudi au siège social 17 bd Gouvion-Saint-Cyr.

Rapport Moral de l'année 2013- Congrès de BESANCON 26 Avril 2014

Si nécessaire une présence supplémentaire de tout ou partie des permanents peuvent être présent un autre jour de la semaine si une action particulière doit être mise en œuvre.

Les permanents sont, Lionel LAMANT, Robert STEFIC, Guy LE MAT, et votre Secrétaire général. Notre Président est présent ce jour-là chaque fois que son emploi du temps le permet.

Guy LE MAT a émis le souhait d'arrêter sa fonction de Secrétaire-adjoint.

Du fait des moyens de communication actuels nous sommes de plus en plus sollicités et cette année nous avons privilégié l'utilisation du courriel pour assurer notre correspondance.

Nous pouvons suivre notre compte mail depuis nos ordinateurs personnels ce qui nous permet de répondre plus rapidement à vos attentes.

Nous nous employons, soyez en convaincus, à assurer au mieux le suivi de vos demandes.

Nous faisons une mise à jour régulière de la liste des groupements où sont répertoriées les coordonnées mail des présidents, des secrétaires, des trésoriers.

Ceci nous prend beaucoup de temps car ces informations ne nous sont pas envoyées par les présidents au gré des changements.

Nous sommes donc obligés de faire des recherches, d'attendre une réponse, ce qui ne nous permet pas de réaliser d'autres travaux indispensables à la bonne marche de la Fédération.

Nous savons cependant que tous les présidents ne sont pas connectés à Internet et pour ceux-là nous conservons le courrier postal pour les informer ou les contacter.

REUNIONS DE BUREAU

Au nombre de 2 depuis le congrès de SAINT VICTORET

En 2013, 19 décembre

En 2014, 10 janvier,

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nombre de 2 depuis le congrès de SAINT VICTORET

En 2013, le 25 juin

En 2014, le 13 février

JOURNEE DE COHESION

Cette année nous avons organisé une journée de cohésion le 17 septembre 2013 à PARIS.

Cette réunion permet de renforcer les liens qui nous unissent. En choisissant comme date la veille du jour de la commémoration du 18 septembre nous vous permettons de grouper vos déplacements pour éviter des frais supplémentaires.

La journée de cohésion 2014 sera reconduite le 17 septembre prochain, Pour faciliter les échanges d'information nous demanderons à chacun d'entre vous de poser vos questions par écrit et à l'avance de manière à améliorer le déroulement des débats.

REPRESENTATION AUX MANIFESTATIONS BSPP

La fédération a été représentée par le président ou l'un de ses représentants aux diverses manifestations de la Brigade :

- la journée du 18 septembre, organisée à nouveau dans la cour de l'Etat-Major ;
- le ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe ;
- la présentation du drapeau de la brigade aux jeunes recrues ;
- la cérémonie de remise du galon de sergent aux jeunes sous-officiers ;
- Les diverses cérémonies de passation de commandement dans les compagnies d'incendie et de secours de la brigade;
- Remise du Grand Honorariat à trois centenaires : l'Adjudant Robert PICHARD, le Colonel GERY , le sergent-chef CASCARINO ;
- Le 18février dernier, inauguration de l'Esplanade du Capitaine Henri PIERRET

REPRESENTATION DANS LES GROUPEMENTS

Le président ou son représentant, volontaire parmi les membres du bureau ou du conseil d'administration, répond à vos invitations pour assister à vos assemblées générales, à condition d'en avoir informé par écrit le secrétariat fédéral au moins deux mois avant la date prévue.

Ainsi, pour l'année 2013, nous avons participé à 44 assemblées générales de groupement réparties comme suit :

Janvier : 0	juin : 4
Février : 4	septembre : 3
Mars : 12	octobre : 5
Avril : 9	novembre : 2
Mai : 4	décembre : 1

Soit une diminution de 5 représentations par rapport à l'année 2012, qui s'expliquent par les raisons suivantes : soit l'invitation a été envoyée trop tard à la Fédération, soit un empêchement de dernière minute des représentants prévus.

A cause du non respect des délais souhaités, nous sommes encore trop souvent dans l'obligation de bousculer, à la dernière minute, les emplois du temps des membres du bureau ou des administrateurs pour satisfaire les demandes tardives.

Je rappelle que le document intitulé « mémento du Président de groupement » précise le point suivant.

Je cite : « ... Le fait de fixer à l'avance la date de l'assemblée générale permet au bureau de la Fédération préalablement avisé (trois mois à l'avance –article OA5) de désigner celui de ses membres qui assistera à la manifestation.

Nous mettons systématiquement au planning les demandes de représentation à réception de votre courrier de convocation précisant la date, le lieu, le programme de votre assemblée générale. Nous en faisons de même lors de la journée des présidents, lors des réunions du conseil d'administration et lors des assemblées générales des différents groupements, dès lors que les membres présents nous communiquent les dates d'AG.

Une attention constante est portée sur ces déplacements.

Pour faciliter la tâche des présidents qui n'auraient pas de représentants fédéraux à leur assemblée générale nous avons préparé un schéma d'intervention contenant les principales informations à communiquer à vos adhérents. Tous les présidents et administrateurs ont reçu le N° 1 de l'année 2014. Pour le N°2 il sera édité après le prochain Conseil d'administration.

Par ailleurs, il convient de vous rappeler que les invitations adressées au général commandant la brigade doivent impérativement transiter par le canal fédéral afin de les satisfaire au mieux des possibilités du commandement.

Nous sommes en relation constante avec le Service général de l'Etat-major pour croiser nos informations.

Nous nous permettons une nouvelle fois d'attirer votre attention sur le fait que toute demande adressée directement au service général de la BSPP sans transiter par la fédération ne sera pas satisfaite. Ce type de courrier nous est maintenant systématiquement retourné par le Cabinet du Général.

En effet, compte tenu du plan de charge de la brigade, et le petit nombre de personnel affecté à ces manifestations, le Commandement fait appel au volontariat des officiers ou sous-officiers de la Brigade pour se déplacer en Province.

Si vous connaissez particulièrement quelqu'un ayant une affinité avec votre Groupement nous vous conseillons de le consulter afin de l'inviter personnellement avec l'autorisation du Général.

Nous vous redemandons donc de bien vouloir prendre en considération d'essayez de lisser les assemblées générales sur des dates différentes et vous invitons à les faire connaître au secrétariat général pour que ce dernier puisse établir le plus en amont possible le planning annuel de représentations fédérales et BSPP en liaison avec le major BERTRAND.

ACTIVITES DE L'ANNEE ECOULEE

C.A. du 25 juin 2013 avec pour sujet :

- approbation du procès-verbal du conseil du 26 avril 2013
- compte-rendu de l'assemblée générale 2013 à SAINT VICTORET
- élection du bureau fédéral
- composition des commissions du conseil d'administration
- délégation de pouvoir et de signature
- nomination des membres honoraires
- organisation du congrès 2014 et 2015
- questions diverses

C.A. du 13 février 2014 avec pour sujet :

- approbation du procès-verbal du conseil du 25/06/2013
- préparation de l'assemblée générale 2014
- renouvellement des Administrateurs, dépôt de candidatures
- bilan des activités des différentes commissions
- questions diverses

Ces derniers conseils se sont déroulés à l'Etat-Major. Le président fédéral et les membres du conseil remercient l'encadrement et les personnels de la CCL5 pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Les réunions de bureau ont eu pour objet de :

- de traiter les courriers et les affaires courantes.
- de traiter les représentations ;
- de recevoir les avis et rapports des commissions.

Il est à noter que cette année, pour des raisons d'emploi du temps et de la modernisation des moyens de communications de la fédération, le nombre de réunion de bureau a diminué.

Ceci n'entame en rien l'efficacité et la détermination de l'équipe dirigeante de la Fédération.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013

Le Président fédéral a nommé Serge SAPPa chargé de mission afin d'assurer la liaison de la Fédération avec le Cabinet de général.

L'année 2013 a vu la poursuite de la participation des anciens à de nombreuses activités de services délégués à la FNASPP par le Général commandant la Brigade.

Les membres de la FNASPP et de l'ANACAPP sont intervenus bénévolement ou dans le cadre de réserve citoyenne, voire opérationnelle, dans différentes actions telles que :

- Participation à l'encadrement et la formation des JSPP, action toujours très active.

Rapport Moral de l'année 2013- Congrès de BESANCON 26 Avril 2014

- Participation aux opérations Ecole Ouverte dans les collèges, le nombre de collèges sollicitant nos services est en augmentation. La gestion humaine et matérielle est maintenant entièrement gérée par l'ANACAPP.
- A noter que les demandes d'intervention ont baissé pour le suivi et la mise en place des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville de PARIS
- Participation à la journée des associations de la Brigade organisée à CHAMPERRET.
- Journée du 18 Septembre organisée en liaison avec la BSPP.

Le Secrétariat fédéral a été sollicité par le Commandement au mois de Juin pour organiser l'information et le suivi des réponses des anciens désireux d'y participer.

Nous avons envoyé environ 800 courriers pour présenter une présence d'environ 450 anciens.

Cette année, les cérémonies ont retrouvé l'église Sainte Odile et le site de Champerret pour leurs déroulements.

Après la prise d'armes les anciens pouvaient se restaurer dans plusieurs buffets répartis sous les remises de la 5^{ème} compagnie et sous la cour couverte de l'Etat-major. La deuxième partie de l'après était agrémentée par le passage dans diverses expositions et démonstration de matériel.

Ceci pour nous faire patienter jusqu'au départ pour l'arc de triomphe ou nous avons ranimé la flamme du Soldat inconnu. Enfin la soirée pâté de déblais concluait cette célébration 2013.

DETAILS DE L'ACTUALITE ET PROJETS

ADMINISTRATION

Une nouvelle fois, nous rappelons à tous les Présidents désirant adresser une requête au Général commandant la Brigade, de suivre la procédure suivante sous l'égide de la fédération.

Toute correspondance que vous souhaitez adresser à un service de la Brigade et/ou à l'attention du Général doit passer par l'intermédiaire du secrétariat fédéral afin que le président puisse en prendre connaissance et y apporter son éventuel éclairage.

Ces correspondances seront alors dirigées vers le Service Général ou vers le Cabinet du Général.

Le secrétariat fera état de la réponse.

Cette année, nous avons reçu des mails provenant du Cabinet du Général pour nous informer de ce dysfonctionnement et nous conseillant de renvoyer les courriers aux demandeurs en les incitant à suivre la procédure.

RECRUTEMENT

Le président fédéral souhaite que nous soyons les ambassadeurs du commandement pour aider autant que faire se peut au recrutement de jeunes sapeurs pompiers de Paris.

Il lui apparaît évident qu'à partir du réseau provincial et francilien que nous constituons, tout doit être mis en œuvre pour trouver la source de ce recrutement dans votre entourage ou auprès de vos connaissances.

Votre rôle auprès des jeunes volontaires à servir à la BSPP doit constituer l'axe principal d'effort pour les années à venir tant que le commandement nous donnera cette mission.

La commission Citoyenneté- lien SP/Nation est investie de cette mission et peut vous aider à suivre les dossiers que vous aurez proposés.

TENUE TRADITION DE LA FNASPP

Nous avons connu une difficulté passagère pour répondre à vos demandes concernant les parkas des porte-drapeaux.

En effet, nous avons appris que notre fournisseur habituel avait arrêté son activité sans nous avoir informés qu'il prenait sa retraite.

Nous avons donc cherché d'autres fournisseurs avec l'aide de Guy SEPOT ,titulaire d'un bon carnet d'adresse en ce domaine. La dernière commande a été livrée le 10 avril dernier. Nous pouvons maintenant répondre à vos besoins

Le calot de tradition, la cravate fédérale, et les gants blancs constituent notre moyen de reconnaissance.

Depuis la mise en place de cette tenue, la présence des Anciens sapeurs-pompiers de Paris est reconnue par le Commandement de la Brigade et les autorités des villes lors des cérémonies.

Le président fédéral vous invite donc à revêtir ces effets qui permettent d'être des passeurs de mémoire et de nous regrouper autour de lui ou de son représentant à chaque fois que nous sommes réunis lors d'une cérémonie patriotique ou à chaque fois que nous honorons l'un des nôtres.

FINANCEMENT DE LA FEDERATION

ADOSSPP

L'essentiel du financement de la FNASPP est toujours assuré par la contribution financière conséquente accordée par l'ADOSSPP, ainsi que par les cotisations payées par les groupements et associations affiliés à la Fédération.

Lors de l'assemblée générale de l'ADOSSPP du 8 avril 2014, et des décisions confirmées au cours du conseil d'administration qui suivait, nous avons obtenu l'assurance de la reconduction annuelle et régulière de cette aide financière tant que l'ADOSSPP aura les moyens d'y pourvoir.

Nous remercions chaleureusement le Président Claude PELTIER ainsi que les membres du conseil d'administration de l'ADOSSPP pour leur engagement et leur soutien envers la fédération.

COTISATIONS

Les cotisations restent la deuxième source de nos revenus. Nous vous rappelons qu'elles doivent être payées le 18 septembre pour l'année suivante, ou au plus tard le 15 janvier pour les absents.

Nous vous demandons de faire un effort pour respecter ce délai et déclarer le nombre exact de vos adhérents, qu'ils soient actifs ou honoraires. Chaque groupement doit être placé sur le pied d'égalité dans ce domaine.

Malgré cette consigne, trop de cotisations fédérales ne sont pas réglées à temps. Nos trésoriers ont réalisé un suivi plus précis et nous constatons que 40 groupements seulement sont à jour.

Les nouvelles amicales (dites de compagnies) attendent que la Fédération émette un appel à cotisation, ce qui n'est pas prévu dans nos statuts. Ceci explique un manque à gagner non négligeable dont nous devons nous préoccuper.

Le montant de l'adhésion des amicales de compagnie est fixée à 3€ pour l'année 2014 soit une augmentation d'1 € par an jusqu'à obtenir progressivement l'égalité avec les autres groupements telle que voté en Assemblée générale l'an dernier.

RECONNAISSANCE D'INTERET GENERAL

Cette demande engagée en avril 2010 n'a toujours pas reçu de réponse claire pour nous permettre d'éditer des reçus fiscaux

Cette question a été mise à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 24 mai 2012.

Il a été convenu de ne pas émettre de reçus fiscaux pour le moment.

Cette procédure de reconnaissance d'intérêt générale a été lancée au titre de la Fédération afin d'améliorer ses revenus de cotisations tout en diminuant les prélèvements d'imposition de nos adhérents.

Nous avons constaté depuis que des amicales ou groupements adhérant à la FNASPP ont fait, pour leur propre compte, la même démarche auprès de leur centre d'imposition.

L'ANACAPP, se basant sur le fait qu'après deux mois sans réponse de la part de l'administration la reconnaissance est acquise.

L'AAMSPP, a reçue une demande de renseignements complémentaires à fournir.

Ces deux exemples montrent que l'esprit de cohésion qui devrait être le ciment de notre institution est fragilisé par ce genre d'initiative. L'intérêt général devant prévaloir sur l'intérêt particulier.

Il nous paraît nécessaire que la commission Administration-Finance se réunisse rapidement pour étudier :

- l'impact attendu de l'obtention de la reconnaissance d'intérêt général pour la Fédération
- la nouvelle définition de l'adhésion à une amicale ou un groupement via la Fédération
- la redistribution des adhésions fédérale vers les amicales ou les groupements.

NOUVELLES DES GROUPEMENTS

Si les courriers envoyés aux groupements en sommeil restent sans réponse pour la plupart d'entre eux :

Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir des nouvelles rassurantes de l'amicale du CALVADOS qui après quelques difficultés semble vouloir renouer avec l'activité, et nous assure de sa volonté d'un bon contact avec la Fédération.

L'amicale de l'AUBE est en sommeil depuis le décès de son président Jacky VARENNES.

Son ancien président Claude THUON a adressé les documents comptables et administratifs à la Fédération dans l'espoir d'une relance.

Deux Présidents sont aussi à mettre à l'honneur pour leur attachement à la vie associative. Ils ont tous les deux contacté le secrétariat fédéral pour témoigner de leur désarroi en raison de l'absence de volontaire pour les remplacer et continuer l'œuvre de leurs aînés.

Messieurs Jacques CHATAIGNE, Président du LOIR et CHER et René MAISONAVE, Président des LANDES désireux de passer le flambeau ont cherché des jeunes anciens.

Ils ont ensuite lancé une convocation pour une assemblée générale extraordinaire pour permettre la naissance d'un nouveau bureau et la continuité de l'action.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Par ailleurs, nous avons été informés de quelques changements de présidents,

VOSGES : Bruno HENRY remplace Serge REMY

VENDEE : Christian GRIMAUD remplace Jean-Luc MAZURIER

SEINE ET MARNE : Rémy BOULAY remplace André GUERRIER

APHP : Grégory CAFFIER remplace Aude VERMILLARD

ARDENNES : Bertrand JOUARD remplace Marc BROYER
EST SEINE-VAL DE MARNE : Jean-Michel SMAGGHE remplace Roger RAFFENNE

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux présidents et nous les félicitons pour leur prise de responsabilité.

Le nombre d'adhésion d'amicales de compagnie n'a pas progressé.

Nous constatons malheureusement un manque d'enthousiasme à nous contacter et à payer les cotisations, ou à nous communiquer les changements des personnels des bureaux.

Le troisième siège ouvert pour les amicales de compagnie reste vaquant.

Le président fédéral rappelle souvent que chacun doit comprendre que participer à la vie de la Fédération aujourd'hui c'est assurer son avenir. Il regrette de ne pas être entendu...

L'effort de communication de la part de la Fédération envers les amicales de compagnie sera donc maintenu pour faciliter leur création et assurer leur pérennité.

ASSURANCES

Le certificat d'attestation d'assurance de la SMACL pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 a été envoyé à tous les présidents. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à le réclamer il sera mis à votre disposition.

ALLO DIX-HUIT

L'année 2013 a vu la création d'une nouvelle présentation de notre journal. Chaque numéro a édité des articles à thème sur deux pages, les deux autres étant réservées aux divers articles relatant la vie associative de la Brigade.

Ainsi les thèmes suivants ont été abordés :

- Janvier février, entretien avec le Colonel LE BOT
- Mars avril, être porte-drapeau
- Mai juin, les lieux de mémoire
- Juillet août, compte-rendu du congrès fédéral
- Septembre octobre, les différentes commissions de la FNASPP
- Novembre décembre, les amicales de compagnie

Les articles relatant l'activité de vos Groupements ont été diffusés chaque fois qu'ils nous étaient proposés et répondaient aux critères techniques définis par la rédaction.

Nous vous rappelons que pour être diffusés dans Allo Dix-huit vos articles doivent être envoyés au secrétariat fédéral sous format WORD ou PDF, accompagnés de photos numériques dont la qualité doit être de 500 pixels minimum pour être insérée.

Les copies d'articles de journaux locaux ne peuvent pas être utilisées par la rédaction.

Si vous souhaitez voir vos articles publiés nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Sans en dévoiler les détails qui vous seront donnés par chacun des présidents nous devons vous dire que les personnes qui y participent s'engagent pleinement et font un excellent travail.

En résumé :

Devoir de mémoire et tradition

Cette commission est présidée depuis juin 2013 par Jean-Michel WANGERMEE. Il vous fera part des actions entreprises et à venir pour honorer ceux qui se sont particulièrement distingués par leur dévouement et leur abnégation.

Entraide et solidarité

Les membres de sa commission œuvrent pour améliorer les conditions des personnes dans le besoin.

En l'absence de Michel EUGENE, absent pour raison de santé, Jean-Luc MAZURIER vous détaillera les actions entreprises.

Pour les orphelins nous avons réparti un don de 200€ offert par une amicaliste du Groupement Lot/Tarn et Garonne.

Pour l'opération « Que sont-ils devenus ? » environ 100 colis de fin d'année ont été adressés aux anciens blessés. Les nombreux courriers de remerciements reçus témoignent de la satisfaction des anciens de voir qu'ils ne sont pas oubliés.

Les critères de sélection ayant été étendus, le nombre de bénéficiaires augmentera l'an prochain.

Une convention entre la FNASPP et l'IGESA permet de faire bénéficier nos adhérents de nouveaux avantages.

Pour les dossiers d'aides, grâce à l'interaction avec les Assistantes sociales de la Brigade, Cinq dossiers ont été traités et trois autres sont en cours d'instruction.

Conseil de récompenses

Souvenez-vous que la journée du 18 septembre est la date limite du dépôt de vos demandes.

Le nombre de médailles en écrin offertes par la fédération est limité à deux exemplaires par groupement. Il vous est toujours possible d'en distribuer davantage mais elles vous seront facturées.

Claude GAINÉ président de la commission des récompenses vous présentera le détail des médailles à ruban, des médailles en écrin et des coupes distribuées en 2013 ainsi que le résultat de la promotion 2014.

Commission Prospective-Communication-Réglementation

Le Président Joël LABOULLAIS a entrepris la mise à jour des documents fédéraux (Statuts, Règlement intérieur, Mémento des Présidents...)

Commission Citoyenneté-Liens SPP/Nation

En plus des actions civiques en cours assurées par l'ANACAPP, Le président Jean-Marie LECOEUR a pour mission principale de contribuer activement à la campagne de recrutement de jeunes sapeurs pour la Brigade.

Commission Administration/Finances

Le Président Lionel LAMANT a réuni les membres au mois de Décembre dernier.

CONGRES 2015

Pour l'année 2015 le Congrès sera organisé avec l'aide de l'amicale de la SARTHE. Il se déroulera à LE MANS.

Pour les années suivantes les candidatures sont ouvertes, sachez qu'il faut en moyenne deux ans pour le réaliser et que les démarches peuvent être exécutées avec l'aide de la commission COFASPP de la fédération.

PROSPECTIVES D'AVENIR DE LA FEDERATION

Toujours prête à répondre à l'évolution de son activité, la fédération saura, sous l'impulsion de son président Christian LE BOT, se développer et s'organiser pour répondre à de nouveaux défis.

Notre président fédéral ne manquera pas de nous laisser une feuille de route à respecter en guise de conclusion des travaux de ce congrès.

En premier objectif le site fédéral,

Nous avons engagé la refonte totale du site fédéral.

Le site existant, présentait très bien l'institution mais avait l'inconvénient de ne pas pouvoir être facilement mis à jour par nos soins.

Nous avons donné pour mission à un jeune auto-entrepreneur de mettre en place un site où l'on pourra facilement vous informer des actualités fédérales.

En deuxième objectif le fichier fédéral

Il existe, il est mis à jour lorsque les informations nous sont communiquées, il reste à l'exploiter. C'est le travail de fond dont je parlais en début de cet exposé. Nous prendrons le temps nécessaire à sa bonne exploitation.

CONCLUSIONS

Mon Colonel.

Soyez persuadés que nous avons été attentifs et à l'écoute du Général et de ses collaborateurs pour répondre à leurs demandes dans les meilleurs délais.

Nous vous demandons de bien vouloir le remercier pour son soutien sans faille à nos actions ainsi que pour les encouragements et l'affection qu'il nous témoigne depuis son arrivée à la tête de la Brigade.

Merci à tous pour votre attention,

Roger RAFFENNE
Secrétaire général